

COMMISSION DEPARTEMENTALE PLONGEE SPORTIVE EN PISCINE

FORMATION D'ARBITRES A Béthune le 15 septembre 2019

Sept licenciés venant de 5 clubs du Pas-de-Calais (Avion , Béthune, Liévin, Lens et Lumbres) ont suivi la formation « arbitre PSP » dispensée par Emmanuel LEROY, Juge Fédéral 2^{ème} degré.



Cette formation théorique se base sur le contenu de formation des arbitres de la Commission Nationale PSP.

Un examen sanctionne cette formation ; il comprend plusieurs épreuves :

- une épreuve pratique de chronométrage
- une épreuve écrite sur l'organisation de la Commission PSP au sein de la FFESSM
- une épreuve écrite sur le règlement des épreuves » de la PSP
- Une épreuve écrite sur les fonctions des arbitres lors des compétitions.



Les 7 candidats ont été reçus à l'examen.

Au prochain championnat départemental, ils pourront mettre en application ce qu'ils ont appris

Parallèlement, 4 nouveaux Juges Fédéraux 1^{er} degré du Pas-de-Calais ont été validés